

505 LM 274/h

6152

(1938-39)

Demandes d'avances au Trésor  
pour les besoins de trésorerie

Lettre S.N.C.F. au M. des Fin.	17.	2.38
Lettre S.N.C.F. au M. des Fin.	23.	3.38
Copie au M.T.P.	23.	3.38
Lettre S.N.C.F. au M. des Fin.	5.	8.38
Lettre S.N.C.F. au M. des Fin.	18.	7.39
Copie au M.T.P.	24.	7.39
Lettre S.N.C.F. au M. des Fin.	31.	8.39
Lettre S.N.C.F. au M. des Fin.	11.	9.39

Demandes d'avances au Trésor pour les besoins de trésorerie.

COPIE

Paris, le 11 septembre 1939

Le Président  
du Conseil d'Administration-----  
Services Financiers-----  
D n° 6112/2  
-----

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu, comme suite à notre demande du 31 août, consentir à la S.N.C.F. des avances d'un montant de 400 millions, pour lui permettre de faire face à ses besoins de trésorerie au cours de la première quinzaine de septembre.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les besoins de trésorerie de la S.N.C.F. pour la deuxième quinzaine de septembre et l'échéance des charges financières du 1<sup>er</sup> octobre, s'élèveront, suivant nos prévisions, à ..... 2.400 millions

Ces prévisions ont été établies en tenant compte des hypothèses ci-après :

1° - Renouvellement des engagements à court terme venant à échéance au cours du présent mois, limité, à raison de 80 %, aux seuls effets souscrits par les Grands Etablissements de Crédit.

Cette hypothèse se base sur la situation probable telle qu'elle peut être appréciée à ce jour.

2° - Evaluation à 600 millions des recettes du trafic pour l'ensemble du mois.

Cette évaluation tient compte d'une part de la très forte réduction des recettes commerciales à dater de la mobilisation générale et, d'autre part, des acomptes à recevoir, au titre des transports militaires, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 26 août 1939.

.....

Monsieur le Ministre des Finances.

Les avances susvisées auraient à être mises à la disposition de la S.N.C.F. aux dates et pour les montants ci-après :

15 septembre .....	400 millions
18 septembre .....	600 millions
22 septembre .....	1.200 millions
27 septembre .....	200 millions

Bien entendu, les prélèvements correspondants ne seraient effectués par nous que dans la mesure de nos besoins effectifs.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Le Président  
du Conseil d'Administration,

signé: GUINAND

C O P I E

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

-----

Le Président  
du Conseil d'Administration  
-----  
Services Financiers  
-----

Paris, le 31 août 1939

Monsieur le Ministre,

D n° 6.112/2  
-----

Du fait du versement de la redevance due pour l'exercice 1938 par l'Administration des P.T.T. à la S.N.C.F., cette dernière a pu éviter, au cours du présent mois, le recours aux avances du Trésor qui avaient été primitivement prévues.

Toutefois les circonstances actuelles font que depuis quelques jours la quasi totalité de nos engagements à court terme venant à échéance est appelée au remboursement. L'hypothèse du renouvellement à concurrence de 90 % de ces engagements, sur laquelle sont habituellement fondées nos prévisions, perd donc actuellement tout fondement.

Les ressources propres dont dispose la S.N.C.F. lui permettront, en tout état de cause, de faire face à ses besoins de trésorerie au cours de la présente semaine, mais les engagements à court terme venant à échéance à partir du 4 septembre ne pourraient être remboursés qu'à l'aide d'avances du Trésor d'un montant à peu près correspondant.

Les emprunts à court terme échéant entre le 4 et le 15 septembre se chiffrant à 425 millions environ, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien consentir à la S.N.C.F., au cours de la première quinzaine de septembre, des avances s'élevant à 400 millions aux dates et pour les montants ci-après :

4 septembre	.....	200 millions
8 "	.....	100 "
11 "	.....	100 "

Bien entendu les prélèvements correspondants ne seraient effectués que dans la mesure de nos besoins effectifs.

Je ne manquerai pas de vous indiquer, dès qu'il sera possible, nos besoins de trésorerie au cours de la deuxième quinzaine du mois de septembre.

Veuillez agréer,....

Le Président du Conseil d'Administration,  
signé: GUINAND

Monsieur le Ministre des Finances.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

6132  
Lettre au M. de Finances du 18.7.39

Le Président du Conseil  
d'Administration

COPIE

Services Financiers

24 juillet 1939

D n° 6112/2

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous remettre, ci-joint, copie de la lettre que j'adresse, ce jour, au Ministère des Finances en vue de demander au Trésor, les avances nécessaires aux besoins de la trésorerie de la S.N.C.F., pour le mois courant.

Je vous renouvelle, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon très respectueux dévouement.

Signé : GUINAND

Monsieur le Ministre des Travaux Publics  
(Direction Générale des Chemins de fer et des  
Transports).

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Le Président  
du  
Conseil d'Administration

Services Financiers

D 6112/2

COPIE

18 juillet 1939

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, suivant nos prévisions, la S.N.C.F. devra faire appel, durant le mois courant, pour couvrir ses besoins de trésorerie, aux avances du Trésor prévues par la Convention du 31 août 1937, pour un montant de ..... 250 millions.

Ce montant a été évalué en tenant compte du renouvellement, à concurrence de 90%, des engagements à court terme de la S.N.C.F. venant à échéance. Il fait état, par ailleurs, des sommes qui seront nécessaires pour faire face, au début d'août, aux charges financières de l'échéance du 1er août.

Les prélèvements seraient effectués aux dates ci-après :

26 juillet .....	150 millions
31 juillet .....	100 millions

Je vous renouvelle, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon très respectueux dévouement.

Le Président  
du Conseil d'Administration,

signé : GUINAND.

Monsieur le Ministre des FINANCES  
Direction du Mouvement Général des Fonds



SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS  
-----

23 mars 1938

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint copie de la lettre que j'adresse ce jour à M. le Ministre des Finances au sujet des besoins de trésorerie de la Société Nationale des Chemins de fer français.

J'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous renouveler l'assurance de mon très respectueux dévouement .

Le Président  
du Conseil d'Administration,

Signé : GUINAND.

Monsieur le Ministre des Travaux Publics-

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

23 MARS 1938

Monsieur le Ministre,

Par lettre du 17 février 1938, j'ai eu l'honneur de vous faire connaître que le montant des avances que le Trésor Public aurait à consentir à la S.N.C.F. dans le courant du mois de mars, paraissait devoir être chiffré à 1.300 millions, dans l'hypothèse, notamment, où la S.N.C.F. ne pourrait se procurer aucune ressource par l'emprunt à long terme.

Nos plus récentes prévisions nous conduisent à accroître de 200 millions le montant des avances susvisées qui nous seraient nécessaires, la seule ressource à long terme réalisée, à ce jour, pendant le mois courant, étant de 50 millions environ et se trouvant plus que compensée par la diminution des recettes du trafic, d'une part, et l'accroissement des règlements à nos fournisseurs, d'autre part, que nous constatons par rapport à nos prévisions primitives.

Sur le total de 1.500 millions que représenteraient ainsi les avances du Trésor au titre du présent mois, une somme de 630 millions ayant déjà été portée au crédit de notre compte à la Caisse Centrale du Trésor, il nous resterait à appeler celle de 870 millions qui ferait l'objet de versements échelonnés suivant accord à intervenir entre nos Services.

.....

Monsieur le Ministre des Finances  
(Direction du Mouvement Général des Fonds)

En ce qui concerne le mois d'avril, nous évaluons à 800 millions les besoins de trésorerie de la S.N.C.F. en supposant que nous ne réaliserons aucune ressource d'emprunt à long terme et que nos engagements à court terme pourront être renouvelés dans la proportion des deux tiers.

J'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous renouveler l'assurance de mon très respectueux dévouement .

Le Président  
du Conseil d'Administration,

Signé : GUINAND

Société Nationale  
des  
Chemins de fer français

*Copie*

Paris, le 17 février 1938

Le Président  
du Conseil d'Administration

*s. Thirault*

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, suivant nos prévisions, la S.N.C.F. devra faire appel aux avances du Trésor pour couvrir ses besoins de trésorerie de la fin du présent mois.

Cette situation tient essentiellement aux conditions du marché financier qui, d'une part, n'ont pas permis aux Réseaux de combler le retard d'émission constaté à fin 1937 et, d'autre part, nous ont imposé une réduction notable de nos engagements à court terme.

Dans l'hypothèse d'un renouvellement de la moitié de ceux de ces derniers émis en France et qui viennent à échéance d'ici au 28 février 1938, le montant des avances que le Trésor aurait à nous consentir serait de ..... 400 millions

Toutefois, cette somme pourrait être réduite dans la mesure où serait levé le solde d'une option en cours de 100 millions de francs belges.

Monsieur le Ministre des Finances.

En ce qui concerne le mois de mars, nos prévisions conduisent actuellement à une insuffisance de ressources de ..... 1.300 millions à laquelle il devrait également être fait face, à défaut de ressources nouvelles d'emprunt, par des avances du Trésor Public.

Conformément aux dispositions que j'ai eu l'honneur de soumettre à M. le Ministre des Travaux Publics, par lettre du 14 courant, dont ci-joint copie, les avances susvisées auraient le caractère d'avances au Fonds Commun consenties en vertu de l'article 141 de la loi de Finances du 31 décembre 1937.

Nos Services Financiers soumettront à M. le Directeur du Mouvement Général des Fonds les dates et montants des retraits effectifs qui seront à effectuer sur les nouvelles avances mises à notre disposition par le Trésor.

J'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous renouveler l'assurance de mon très respectueux dévouement.

Le Président  
du Conseil d'Administration

signé : GUINARD